

LE ST LAURENTAIS

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

Foulées Nordiques au Pays de Fort Boyard



Randonnée de la St Laurent



Fête de la musique



Stages de tennis



Vide grenier



Concours de pétanque



CONSEIL MUNICIPAL

résumé des délibérations

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

Les élus prennent acte de la régularité du compte de gestion dressé par le trésorier, comptable assignataire de la commune de St Laurent de la Prée.

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Les élus présents à la réunion de la commission des finances du 6 avril 2017 ont étudié les écritures au titre de l'exercice comptable de 2016.

Monsieur le Maire précise qu'aucun nouvel emprunt n'a été encaissé en 2016 par la commune, confortant ainsi la volonté de désendettement exprimé.

Les résultats pour l'année 2016 sont les suivants :

Investissement :

Dépenses : 304 535.42 €

Recettes : 438 621.66 €

Fonctionnement :

Dépenses : 1 309 366.10 €

Recettes : 1 558 255.77 €

Après en avoir délibéré, les élus adoptent le compte administratif de 2016 par 14 voix pour et 2 abstentions

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir examiné et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016, après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer l'affectation du résultat comme suit :

Fonctionnement

Dépenses de l'exercice : 1 309 366.10 €

Recettes de l'exercice : 1 558 255.77 €

Excédent de l'exercice : 248 889.67 €

Report excédent antérieur : 103 460.70 €

Excédent Fonctionnement 2016 : 352 350.37 €

Investissement

Dépenses de l'exercice : 304 535.42 €

Recettes de l'exercice : 438 621.66 €

Excédent de l'exercice : 134 086.24 €

Report déficit antérieur : - 45 076.82 €

Excédent Investissement 2016 : 89 009.42 €

Restes à réaliser (RAR) Dépenses (Investissement) : 101 297.59 €

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2016

Résultat de fonctionnement N-1

Résultat de l'exercice : 248 889.67 €

Résultats antérieurs reportés : 103 460.70 €

Résultat à affecter : 352 350.37 €

Investissement

Solde d'exécution (D001) : 89 009.42_€

Solde des restes à réaliser : -101 297.59 €

Besoin de financement : 12 288.17 €

Affectation

Affectation en réserves R1068 en investissement : 243 363.84 €

Report en fonctionnement R002 : 108 986.53 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Le budget primitif pour l'exercice 2017 s'établit ainsi :

Fonctionnement :

Dépenses : 1 507 038.56 €

Recettes : 1 507 038.56 €

Investissement :

Dépenses : 409 016.00 €

Recettes : 409 016.00 €

Proposition adoptée à 13 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions.

CONVENTION DE PARTICIPATION AU P.E.L. STRUCTURE ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL – INTEGRATION BREUIL MAGNÉ

Dans le cadre du Projet Educatif Local (P.E.L.), la commune de Saint Laurent de la Prée doit verser une subvention de financement à la commune de Fouras.

Suite à l'entrée de la commune de Breuil Magné dans le P.E.L. les conseillers municipaux décident, à l'unanimité d'approuver la nouvelle convention

MAIRIE

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi - Mardi de 12h00 à 17h00

Mercredi de 8h00 à 12h00

Jeudi - Vendredi de 10h00 à 12h00

L'accueil téléphonique fonctionne dès 8h00 le matin
au 05 46 84 00 35

Courriel : mairie@saintlaurentdelapree.fr

Blog : <http://saint-laurent.over-blog.fr/>

CONVENTION POUR L'ELABORATION DU PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS (P.A.V.E.)

Monsieur le Maire rappelle que la loi des droits et des chances, la participation et la citoyenneté de personnes handicapées du 11 février 2005, impose aux Communes de lancer la réflexion sur la réalisation d'un plan de mise en accessibilité de voirie et des espaces publics (PAVE).

Ce plan doit notamment fixer les dispositions qui permettent de rendre accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement du territoire communal. Il doit mettre en évidence des chaînes de déplacement permettant d'assurer la continuité du cheminement accessible entre les différents secteurs de la commune (équipements, commerces, espaces publics...).

Il est décliné au sein d'un plan d'actions hiérarchisées précisant les conditions de réalisation et d'évaluation de la démarche. Il doit être approuvé par délibération du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire a sollicité les services du Syndicat de la Voirie pour envisager la démarche PAVE sur un périmètre défini, représentant environ 16 170 m². Ce périmètre concerne la voirie la plus usuellement utilisée pour mener aux différents ERP de la Commune.

Il indique que la mission consisterait à faire réaliser le diagnostic listant les points de non-conformité à l'accessibilité de la voirie, faire évaluer les travaux correspondants et proposer une planification des travaux.

La rémunération des missions proposées par le Syndicat Départemental de la Voirie s'élève à :

- 2 160 € pour le diagnostic d'accessibilité
- 1 075 € pour le plan de mise en accessibilité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide l'engagement de la démarche d'élaboration d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics telle qu'elle vient d'être exposée.

Accepte de confier la mission de réalisation d'un PAVE sur la zone définie au Syndicat Départemental de la Voirie.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA C.A.R.O.

Les statuts de la CARO ont été entérinés par arrêté Préfectoral en date du 22 décembre 2016 suite à un projet de modification intégrant les apports de la loi Notre dans la définition des compétences des communautés d'agglomérations.

Ces statuts précisent notamment les compétences obligatoires prévues par la loi, les 3 compétences optionnelles à choisir parmi un panel de 7 compétences, ainsi que les compétences supplémentaires librement déterminées. Compte tenu de certaines évolutions législatives il est proposé de modifier les statuts de la CARO.

1) Sur la compétence Gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations (GEMAPI)

La loi Notre prévoit la compétence GEMAPI obligatoire

pour les communautés d'agglomération à compter du 01/01/2018.

Cependant, il est nécessaire d'anticiper cette prise de compétence afin que la CARO puisse mobiliser dès 2018 les ressources nécessaires au financement de ces actions. En effet la taxe dite « Taxe Gémapi », qui, permet de financer une part des dépenses en la matière, doit être votée au plus tard au 01/10/2017 pour un produit réel en 2018.

Or pour mettre en place cette taxe, la CARO doit être effectivement compétente. Ainsi il est proposé une modification des statuts de la CARO pour la prise de cette compétence au titre des compétences facultatives en attendant qu'elles soient intégrées au bloc des compétences obligatoires. La compétence Gémapi est définie comme suit par l'article L 211-7 du code de l'environnement :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- La défense contre les inondations et contre la mer ;
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines ;

2) Sur la compétence en matière d'accueil des gens du voyage

Par ailleurs la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté a également redéfini la compétence obligatoire en matière d'accueil des gens du voyage en intégrant les terrains familiaux locatifs. Il convient donc de modifier les statuts sur ce point.

3) Sur la compétence Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale

Suite à l'application de l'article 136 de la loi ALUR, les communes de la CARO ont majoritairement voté pour s'opposer au transfert de cette compétence obligatoire, par conséquent les services préfectoraux ont sollicité la CARO pour enlever cette compétence des statuts. Le transfert de cette compétence sera de nouveau d'actualité lors du prochain renouvellement des conseils municipaux, sauf si une majorité de commune s'y oppose de nouveau.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le projet des nouveaux statuts.

ESPRIT CITOYEN

Depuis le 1er janvier 2017, la loi de transition énergétique, interdit l'emploi de pesticide et d'herbicide dans les communes. Il est demandé aux habitants de bien vouloir entretenir les espaces verts et les trottoirs devant leur propriété.

Merci par avance pour l'aide à l'embellissement de la commune.

Présentation Situation Financière de la Commune de SAINT LAURENT DE LA PREE

Après saisie du Compte Administratif 2016

Bonne progression de l'autofinancement avec 151 K€

Ratios de Dette favorables :

Dette par habitant inférieure à la strate de comparaison 571 € (pour 1798 habitants) contre 627 € pour la référence.

Encours/Epargne Brute (capacité de désendettement) de 4,1 années, dans la norme Désendettement de près de 400 K€ entre 2012 et 2016.

Evolution très favorable des bases fiscales sur les 5 dernières années, Avec stabilisation des Taux entre 2012 et 2015

Evolution des Dépenses de Fonctionnement

A noter :

L'augmentation des DRF sur la période de 24 %

Avec les charges à caractère général (+ 32 %) et de gestion courante (+ 33 %).

Augmentation des Dépenses de Personnel plus modérée puis stabilisation si l'on regarde les 3 dernières années (en prenant en compte le remboursement de charges intervenu en 2016)

La Baisse importante de la Charge de la Dette avec – 33 %

Evolution des Recettes de Fonctionnement

Une augmentation des RRF de 15 %.

Augmentation des Recettes Fiscales avec 27 % de progression liée essentiellement à la progression des Bases puis en 2016 à une évolution de Taux.

La Baisse des dotations de l'état et surtout de la DGF qui perd 26 % en 5 ans.

La restauration de l'autofinancement et la baisse de l'endettement vont permettre de financer de nouveaux investissements dans le futur.

Point sur prêt mis en place en 2007 et conditionné par l'évolution du Libor USD 12 mois

Réalisé sur 30 ans avec un Taux bonifié de 3,86 % contre un Taux classique d'environ 5,5 % sur la durée proposé à l'origine.

La barrière à 6,20 % est à comparer avec l'indice actuel de 1,802 %

Cet emprunt ne présente donc pas à ce jour de risque particulier et- continue de s'amortir dans de bonnes conditions de Taux.

Les services

La coordinatrice "Personnes Âgées" du CCAS accueille et accompagne les personnes ou leur entourage dans leurs démarches, pour diverses demandes :

- Suivi social pour les personnes fragilisées,
- Informations, orientation en faveur des retraités (maintien à domicile, hébergement en maisons de retraite...),
- Coordination entre les différents intervenants à domicile,
- Dossiers administratifs (CMU, ASPA...),
- Portage de repas,
- Télé Assistance...



Les aides

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public communal intervenant principalement dans deux domaines : l'aide sociale légale qui, par définition, est sa seule attribution obligatoire et l'aide sociale facultative qui relève quant à elle des choix politiques municipaux.

Les missions du CCAS :

- **Aide Légale** : Instruction des dossiers d'aide sociale légale, avant transmission au Conseil Départemental (demande de prise en charge d'aide ménagère, de placement personnes âgées, et handicapées, APA à domicile en Établissement ..), mise en application du « Plan Canicule »....

- **Aide facultative** : Solidarité, prévention, personnes âgées, personnes dépendantes.

- **Aides alimentaires,**
- **Aides financières,**
- **Aides aux énergies** (attribuées aux Familles, Personnes Âgées et Personnes Handicapées),
- **Orientation vers les associations caritatives** (Resto du Cœur, Secours Catholique, Mission Locale...)

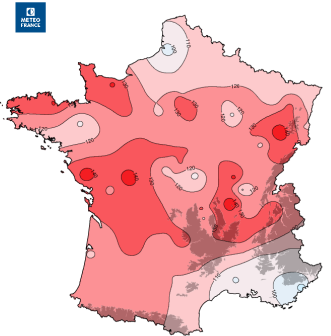
Vous rencontrez des difficultés financières, vous êtes actuellement en dettes de loyer ou énergie et ne parvenez plus à faire face, prenez contact au plus tôt avec les services sociaux.

Contact CCAS secrétariat Tél. 05 46 84 00 35

Information

Bonne nouvelle, le repas des Aînés aura lieu en février 2018.

Plan Climatique (été, hiver)



Suite aux graves conséquences qui ont marqué l'été 2003, un Plan Canicule est désormais opérationnel à chaque période estivale, depuis 2004.

Le Plan Canicule est lancé pour prévoir et recevoir quotidiennement les remontées de la situation sanitaire par le biais de Météo France, l'Institut de veille sanitaire et les préfets, afin de déclencher des alertes canicule si nécessaire. Des seuils minimaux établis dans chaque département servent à déclencher les systèmes de vigilance.

Les communes sont tenues de tenir un registre des personnes âgées fragilisées.

En cas de déclenchement du plan canicule, les personnes inscrites seront régulièrement contactées par le service social.

Pour bénéficier de ce service, vous devez vous inscrire auprès du CCAS.

RAPPEL: précautions à prendre en cas de fortes chaleurs

- Fermez volets et fenêtres le jour,
- Restez chez vous durant les heures les plus chaudes ou si possible, rendez-vous au moins 2 h dans un endroit climatisé, ombragé ou frais.
- Portez des vêtements de couleur claire.
- Humidifiez-vous (douches et brumisateurs).
- Buvez de l'eau, mangez régulièrement pour garder vos sels minéraux.

Évitez la caféine et l'alcool.

- Demandez conseil à votre médecin si vous prenez un traitement et que vous constatez des symptômes inhabituels.

- Demandez de l'aide si la chaleur devient insupportable.

Accompagnement emploi

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

- **Lieu d'accueil** : gratuit -
confidentiel - anonyme -
individuel ou collectif.

- **Lieu d'autonomie** :
Information en libre accès

- **Lieu d'information** :
Documentation actualisée et diversifiée



Si le PLIE développe des outils, met en place des actions concrètes pour aider au retour à l'emploi, la dimension humaine joue, dans cette démarche, un rôle central.

La mission locale

Vous souhaitez faire le point sur votre situation professionnelle ou établir un projet d'évolution professionnelle, alors prenez un rendez-vous avec un conseiller en évolution professionnelle.



OÙ SE SITUE T'ELLE ?

1, Avenue Maurice Chupin Parc des Fourriers BP
20294 17312 Rochefort Cedex Tél. : 05 46 99 06 00

OUVERTURE AU PUBLIC : **Lundi, Mercredi, Jeudi** :
09h00 – 12h30 et 13h30 – 17h30 **Mardi** : 13h30 – 17h30
Vendredi : 09h00 – 12h30 et 13h30 – 17h00



Le Pôle emploi de Rochefort accompagne les personnes en insertion professionnelle ou en recherche d'emploi dans la prise en main de l'outil informatique.

L'objectif est que les personnes

puissent être en capacité d'utiliser l'outil informatique pour rédiger leur CV et être en capacité d'utiliser le site du Pôle emploi pour rechercher des offres d'emploi.

Demandeurs : Vous souhaitez trouver un emploi dans la région, bénéficier d'une formation par le biais de l'alternance ? découvrir les métiers d'une entreprise ? Prenez contact avec :

Le pôle emploi de Rochefort

Parc des Fourriers Avenue Maurice Chupin

Le Service Logement au sein du CCAS

Le Service Logement est à votre disposition pour faciliter vos démarches de recherche de logement :

- aide au dépôt du dossier, travail en partenariat avec les bailleurs sociaux...

Grâce au fichier commun de la demande de logement social du Département, une seule démarche suffit pour faire enregistrer sa demande auprès de l'ensemble des bailleurs sociaux.

Il n'est donc plus nécessaire de faire une demande auprès de chaque bailleur.

Le fichier commun, c'est :

- un seul formulaire à remplir,

- un seul dossier à déposer en mairie, et celui-ci est connu de tous les bailleurs sociaux et de tous les réservataires concernés.

Organismes réservataires : un certain nombre de logements sociaux sont réservés aux organismes contribuant au financement du logement social : Offices HLM, Mairie, Conseil Départemental, Préfecture, 1 % logement.

En cas de difficultés à vous reloger, vous pouvez également saisir la commission de médiation, instituée dans chaque département, au moyen d'un formulaire de recours disponible sur internet, dans les préfectures, les mairies et de nombreux services publics (dossier Dalo).

Logement insalubre : soutien et appui dans vos démarches.

Contacts :

- Marlène CHASSIN, élue référente au social, est à votre disposition pour tout renseignement ou aide dans vos démarches, difficultés financières ou sociales.

Sur rendez-vous auprès du secrétariat CCAS :
Tél. 05 46 84 00 35

Octobre rose

OCTOBRE
ROSE



est le mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, à cette occasion la commune de Saint Laurent s'associe à l'action de communication « **Octobre Rose** » organisée par l'association Lucide 17

Pour sensibiliser les femmes à la nécessité du dépistage, la mairie sera enrubannée en Rose ainsi que, différents endroits sur la commune.

Pour plus d'informations, parlez-en à votre médecin ou contactez le 05 46 90 17 22.

TRAVAUX

Aménagement d'un cabinet d'ostéopathie .



Aménagement de places de parking pour la boulangerie et le cabinet d'orthophonistes.



Mise aux normes d'accessibilité pour les personnes handicapées à la mairie, la bibliothèque et au club informatique..



Travaux par le syndicat de voirie pour la remise en état des trottoirs par enrobé à chaud : Grande rue, centre bourg.



Travaux en cours : toilettes publiques à l'Espace Solange Garreau.



Prévision 2018 : Réaménagement de la Route Impériale du bar Le Zinc de St Pierre jusqu'au carrefour du camping Le Pré Vert.

NOUVEAUTÉS

dans Saint Laurent de la prée

Le restaurant L'Escale Océane

Le restaurant est repris depuis le 2 juin par Camille, le nouveau gérant, Julien, chef de cuisine et Charlyne, au service et en salle.

Il est ouvert tous les jours sauf le dimanche de 9h00 à 23h00 avec un service midi et soir.

La cuisine se veut simple, conviviale et généreuse, basée sur des produits 100% frais, sans congélateur en cuisine.

Avec une vraie carte des vins, la carte des plats est renouvelée tous les deux mois.

Pour l'ambiance, l'équipe propose la diffusion des matchs de rugby mais également un repas concert une fois par mois et dès l'automne des tournois de belote, tarot et palets.

Il est possible de réserver sur le site internet du restaurant : <https://www.lescale-oceane.com/>

ou par téléphone au 05 46 84 52 18



Gym en douceur et danse métisse avec Luna

A partir du mardi 12 Septembre 2017 dans la moyenne salle polyvalente : cours de danse métisse pour adultes et enfants et cours de gym en douceur.

- Mardi:

*de 19h30 à 20h30 **Gym en douceur**, étirements assouplissements, renforts musculaires.

*de 20h30 à 21h30 **Danse métisse adulte** (Savant mélange de danse traditionnelle du Monde et de danse actuelle)

- Mercredi:

*de 10h à 11h **Gym en douceur**, étirements assouplissements, renforts musculaires.

(Une nounou sera sur place pour garder les enfants non scolarisés pour les mamans qui prennent le cours de gym. Prévoir 2 Euro par séance)

*de 14h30 à 15h30 **danse métisse enfants et parents-enfants**, (Savant mélange de danse traditionnelle du Monde et de danse actuelle)

Venez danser avec vos enfants pendant le cours de danse au lieu d'attendre que l'heure passe!

LES TARIFS:

Quel que soit le cours:

20 euro par mois

VOTRE ENGAGEMENT EST À L'ANNÉE, aussi il vous sera demandé à l'inscription: 9 chèques de 20 euro qui seront encaissés un par un chaque mois, ainsi qu'un petit dernier de 10 euro pour l'adhésion.

Pour tous renseignements et inscriptions: **Luna au 06.13.29.56.65.**

Circuit training

Présentation de l'activité du circuit training

Educatrice sportive diplômée d'état des métiers de la forme, je vous propose la mise en place de séance de renforcement musculaire. Basés sur le principe de circuit training (succession d'ateliers mobilisant toutes les parties du corps), ces séances s'orienteront sur des objectifs d'amélioration et de maintien de votre condition physique.

Afin de répondre aux attentes de chacun, l'effectif de la séance sera de 10 personnes maximum.

Au cours de ces séances, vous utiliserez du petit matériel (petites haltères, ballons, sangles, élastiques...) ainsi que

vos poids de corps. Nous terminerons chaque cours par des étirements. En fonction des conditions climatiques, nous pourrions nous transporter en extérieur afin de profiter de la nature.

Une plaquette d'information est à votre disposition auprès de la mairie de St Laurent de la Prée.

Renseignements et inscriptions :

Mme Liliane DOUCET

Tél : 06 23 85 24 29

Email : lilidoucet@orange.fr



VIE ASSOCIATIVE

Club informatique

Membres du bureau :

- Mme Marie-Claude Joyau : présidente
- M. Laurent Brousse : vice- président
- Mme Nicole Gaudin : secrétaire
- M. Gérard Bridoux : trésorier adjoint

Situation

Le club informatique est situé dans la cour de la mairie.

Equipement du club

Neuf ordinateurs : Windows 10 et deux imprimantes
Tous les ordinateurs sont reliés par réseau entre eux et aux imprimantes, de même qu'à l'ADSL.
Les adhérents peuvent venir avec leurs ordinateurs portables et se connecter au point Wifi, des prises électriques multiples sont à leur disposition.

Les animateurs bénévoles et horaires

- M. Gérard Bridoux, informaticien, présent le lundi matin de 9h30 à 11h30 (l'après-midi sur demande de 14h30 à 17h30).
- Mmes Marie-Claude Joyau et Nicole Gaudin, animatrices, sont présentes le mercredi matin.
Cours magistral à thème avec support papier.

- M. Laurent Brousse, informaticien, présent le jeudi soir sur demande de 18h00 à 20h00.

Le club est ouvert d'octobre à décembre et de janvier à juin, soit 10 mois d'activités.

Pour être membre du club :

- Adhésion obligatoire annuelle, quelle que soit la date d'adhésion du 1^{er} octobre au 30 juin : 15 € qui permet l'accès au club et à l'aide technique.

- Cotisations d'activités au club en 3 périodes complètes payées d'avance, quel que soit le temps de présence au club.

Octobre à décembre... = 24 €

Janvier à mars..... = 24 €

Avril à juin..... = 24 €

L'adhérent peut aussi venir au club plusieurs fois par semaine.

**Réouvertures du club le lundi 2 octobre
et le mercredi 4 octobre**



Tennis club de la Prée



Saison 2017-2018

C'est parti, la vie du Tennis Club a recommencé !

Après les estivants, les locations-horaire moyennant 3 euros et les stages d'août c'est la rentrée scolaire qui se profile.

Dès septembre Cécile DE WINNE, l'enseignante du Tennis Club de la Prée, proposera un enseignement sur toute l'année pour les jeunes dès 4 ans et les adultes.

Les adhérents pourront profiter du cadre verdoyant des installations du club mais également d'infrastructures couvertes comme la salle des fêtes pour les petits et les courts couverts du Tennis Club de Chatellaillon (avec lequel nous formons un partenariat) pour les plus grands.

Le mini-tennis (4-5 ans) ainsi que l'initiation 1 (6-7 ans) auront lieu le jeudi soir.

L'initiation 2 (8 ans et plus), le perfectionnement et les cours adultes auront lieu le lundi soir.

Pour les cours individuels et les collectifs entreprise vous pouvez directement prendre contact avec Cécile.

Voici quelques dates à ne pas manquer !

Lundi 18 septembre : début des entraînements

Samedi 14 et dimanche 15 octobre : compétition jeunes sous forme de plateaux galaxie tennis niveau blanc, violet et rouge

Mercredi 22 novembre : assemblée générale à 20h00

Vendredi 22 décembre : Fête de Noël

Contacts :

Enseignement : Cécile : 06 70 23 75 52

Adhésions et location-horaire : Olivier : 07 81 54 56 71

A BIENTÔT SUR LES COURTS



Judo club

Le Judo Club vous attend au Dojo Espace Gazin à Fouras le vendredi 8 septembre 2017 pour la reprise des cours.

Deux professeurs diplômés d'état vous proposent deux cours de judo (judo -découverte à partir de 5 ans et judo + de 7 ans) et un cours de taïso (gymnastique asiatique basée sur le renforcement musculaire, les étirements, les assouplissements et la relaxation).

Possibilité de faire une séance d'essai gratuite lors des journées portes ouvertes :

- le vendredi 8 septembre 2017
- le mardi 12 septembre 2017

Pour tout renseignement, contactez-nous au 06 87 25 15 49

ou par mail : judoclubfs17@gmail.com.



Cérémonie de remise des diplômes le 27 juin 2017 avec les professeurs et les parents.

Lau'Rando

La rentrée est faite à Lau'Rando...
Et déjà on pense à la suite !

Bien sûr, nous avons conservé nos sorties hebdomadaires :

-le mardi, c'est une rando de 12 à 15 km (et parfois un peu plus si c'est une sortie à la journée, avec le pique-nique), pour les marcheurs aguerris.

-le jeudi, le groupe s'élance pour 8 ou 9 km, sur un rythme plus paisible.

-le vendredi, c'est la rando « sans se presser », qui réunit une joyeuse équipe d'amis, heureux de se retrouver pour une balade douce, pour faire de 4 à 6 km. Un programme mensuel détaillé est disponible sur notre site.

Nous organisons aussi des rencontres avec d'autres clubs, pour aller découvrir avec eux d'autres circuits !

Comme l'an dernier, nous répondrons à l'appel du Téléthon : sous son égide, une rando solidaire sera proposée, le dimanche 10 décembre prochain.

Rendez-vous à la Halle de La Bouillière de St Laurent de la Prée : 9 heures : accueil, café et brioche offerts par le club.

Puis vous choisirez entre le circuit de 10 km et celui de 5 km, selon votre envie... L'inscription se fera sur place, avec un engagement minimum de 3 € (on est invité à donner plus !) qui seront intégralement reversés au Téléthon. (On peut aussi faire des dons, pour lesquels le Téléthon renvoie sur demande, une attestation fiscale)

A l'arrivée, nous partagerons le verre de l'amitié, nous vous attendons nombreux : n'hésitez pas à diffuser cette invitation, vous êtes les bienvenus !

Pour toute info : www.laurando.fr ou bien 06 30 60 03 61.



FAITES UN DON AU **3637** OU SUR **TELETHON.FR**
LA LIGNE DU DON LE DON EN LIGNE
SERVICE GRATUIT + PRIX APPEL



Foulez Nordique au Pays de Fort Boyard

Le 5^{ème} rassemblement marche nordique s'est tenu le samedi 3 juin 2017 à Saint-Laurent-de-la-Prée.

Les marcheurs nordiques ont pu admirer les différents paysages du littoral de la Charente-Maritime sur les communes de Saint-Laurent-de-la-Prée et de Fouras les Bains.

Les divers circuits ont conduit nos 200 participants à travers les marais, le long de la Charente, sur les sentiers du littoral, sur les plages face à l'île madame, l'île d'Aix, l'île d'Oléron, le Fort Enet et le Fort Boyard. Chacun a pratiqué son activité à son rythme et a pu choisir un circuit de 14, 18 ou 23 km selon son désir. Des points ravitaillement permettaient de reprendre un peu d'énergie. Les « signaleurs » et « la sécurité vélo » ont assuré la bonne marche de cette journée par leur présence sur chaque circuit.

La pluie n'a pas épargné nos derniers arrivants, mais les petits lots et la dégustation d'huitres ont rapidement dissipé cette petite infortune.

Des tivolis étaient à disposition pour les personnes déjeunant sur place avec leurs pique-niques tirés du

coffre. L'ambiance était très conviviale et les échanges enrichissants.

La prochaine édition se déroulera le samedi 14 mai 2018, weekend de la Pentecôte, les 50 bénévoles de l'association « Foulées Nordiques de la Prée » vous attendent nombreux.

Sportivement. Chantal Hay, présidente.



Séance de Yoga



Venez pratiquer le YOGA à St Laurent de la Prée !
Lundi de 20h00 à 21h15 à la moyenne salle polyvalente.
La séance comprend des postures, des exercices de respiration et une relaxation.

Début des cours : Lundi 4 septembre

10 € la 1ère séance

80 € les 10 séances

Contact : Thierry Corrales 06 76 46 11 16

Le site : <http://www.augredesmains.fr/>

Ateliers cirque

Ateliers cirque le lundi à partir du 11 septembre

- 4/6 ans : de 16 h 45 à 17 h 30

- Débutants : de 17 h 30 à 19 h

Renseignements : 06 10 94 72 20

Site : www.apartrt.wixsite.com/apart

Modern' jazz

Créée en 2005, l'association Modern' jazz propose des cours de danse pour les enfants, ados, adultes en modern' jazz et classique à Saint Laurent de la Prée.

Elle est gérée par des bénévoles, voici les membres du bureau :

Madame Depardieu Séverine (présidente)

Madame Castaing Mélanie (trésorière)

Madame Moutinho Virginie (trésorière adjointe)

Madame Contemine Sandrine (trésorière adjointe)

Madame Martigne Agnès (secrétaire)

Madame Nogaro Sandra (secrétaire adjointe)

Madame Badard-Rousseau (secrétaire adjointe)

Le professeur :

Depuis le 1er septembre 2015, Mathilde PERROT professeur de danse diplômée d'état assure l'ensemble des cours. Mathilde est issue de la prestigieuse école du Pont Supérieur de Nantes et du Conservatoire de La Rochelle.

Les cours reprennent le mardi 12 et mercredi 13 septembre 2017.

Contact :

Email : amjstlaurent@gmail.com

Tél : 06 51 62 47 78

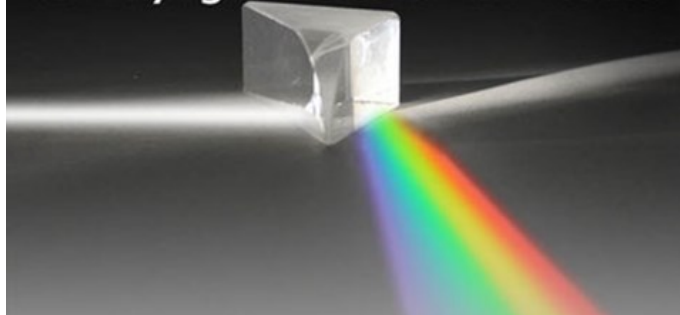


HOLISCAL

La nouvelle association St Laurentaise Holiscal présente :

"Un voyage au Cœur du Vivant".

Un Voyage au Cœur du Vivant



Journée conférences interactives le 14 octobre 2017.

3 regards qui vont ausculter avec nous "le cœur du vivant"

Aujourd'hui plus que jamais, l'enjeu du maintien de l'équilibre de vie, sur les plans tant physique, psycho-émotionnel qu'énergétique, conditionne notre santé globale.

Nous avons donc demandé à 3 thérapeutes-conférenciers d'ausculter "le cœur du vivant" à travers leur regard, leur pratique et leur expérience vécue.

• Le • RESEAU •
Holiscal
Santé Naturelle & Economie Solidaire

Bruno GUERRIER psychosomaticien,
Anne RICHARD botaniste et Hélène ALVANITAKIS
réflexologue spécialisée en Dien Chan vont animer cette
journée dans la moyenne salle Polyvalente de St Laurent
de la Prée.

Horaires :

Matin : 9h30 accueil

Conférence Bruno GUERRIER «La Spirale Dynamique» :
10h00 – 11h30

Questions-Réponses : 11h30 – 12h00

Coupure repas : 12h15 – 13h45

Conférence Anne RICHARD «Le Pouvoir des Plantes» :
14h00 – 15h30

Questions-Réponses : 15h30 - 15h45

Conférence Hélène ALVANITAKIS «Le Dien Chan, la
multiréflexologie moderne» : 16h00 – 17h30

Questions-Réponses : 17h30 – 18h00

Pot de l'amitié à 18h00

Tarifs :

5 € la conférence, 12 € le billet open pour toute la journée.

AGENDA

SEPTEMBRE

Samedi 23 : 11ème fête de la jeunesse organisé par le SEEJ



Vendredi 29 : Assemblée Générale de l'Association des Parents d'Elèves

à 19h00 dans la moyenne salle polyvalente. Présentation durant l' AG : le bilan d'activité 2016/2017, élection du nouveau bureau, renouvellement des cotisations, enregistrement des nouvelles adhésions et projets pour l'année.

L'association soutient l'école, à travers une aide financière, pour les sorties pédagogiques ou des jeux pour la cour par exemple. Elle organise des animations extra-scolaires, telles que le bric-à-brac, la tombola des Rois, le carnaval, le vide dressing et surtout la kermesse en fin d'année. C'est aussi une instance de dialogue, d'échange d'informations et un lieu convivial où les parents apprennent à se connaître pour le bien de leurs enfants et la vie de l'école.

Samedi 30 : soirée théâtre à 20h30

Grande salle polyvalente. Tarif : 7 €

Le théâtre de l'Éphémère vous présente une pièce de théâtre : « RALEUR » comédie de Dominique Champenois, où il donne la réplique à Florence Demoulière.

"Un écrivain blasé, vieil ours mal léché, casanier et râleur apprend que son majordome ne peut venir travailler. Une femme survitaminée et virevoltante débarque pour le remplacer et 2 caractères bien trempés se rencontrent, ce qui donne lieu à des scènes mémorables ...

Rire assuré durant cette comédie à ne pas manquer pour se détendre et passer une bonne soirée !

" Râler est un acte citoyen, sinon, que nous resterait-il ?"



OCTOBRE

Samedi 7 et dimanche 8 : Salon du bien-être de 10h00 à 18h00. Salles polyvalentes.

Samedi 14 : "Un voyage au Cœur du Vivant" journée de conférences interactives organisée par l'association Holiscal. Moyenne salle polyvalente de 9h30 à 18h00. (Détails en page 12)

Dimanche 15 :

Bric à Brac organisé par l'association des Parents d'Elèves.

Grande salle polyvalente de 09h00 à 17h00.

Vente de vêtements, jouets, livres, puériculture...

Vous voulez exposer ? Renseignements auprès de Laëtitia au 06 61 23 75 00.

NOVEMBRE

Samedi 4 : Spectacle pour enfants organisé par l'association L'Etoile de Noël.

Samedi 11 : Cérémonie commémorative du 11 novembre 1918

11h45 : rassemblement devant le monument aux morts.

12h00 : cérémonie, allocutions et dépôts de gerbes.

12h30 : salut aux drapeaux puis vin d'honneur offert par la municipalité.

Samedi 25 : Boum costumée à 15h00.

Organisée par l'association Modern' jazz dans la grande salle polyvalente.

Renseignements : 06 51 62 47 78.

DECEMBRE

Vendredi 1er : Soirée théâtre à 20 h 30 "Un frigidaire, un joli scooter"

Les années 1950 évoquent l'âge d'or des pin-up mais c'est aussi l'essor de l'électroménager qui, selon la publicité, "libère la femme", épouse loyale, à l'écoute et aux soins de son époux. N'était-ce pas pour mieux confiner les femmes dans "leur" cuisine équipée, dans "leur" foyer, ce lieu sécurisant où elles connaîtront leur accomplissement ?

Et continue de se dérouler le long chemin vers l'émancipation...

Tarifs : 8 € tarif plein - 5 € tarif réduit (10-18 ans)



Samedi 9 et dimanche 10 : Marché de Noël

Organisé par l'association L'Etoile de Noël dans les salles polyvalentes.

Après l'accueil des exposants le samedi dès 8h00, les heures d'ouverture du marché sont de 10h00 à 20h00 le samedi, de 10h00 à 19h00 le dimanche.

Renseignements : 06 66 63 33 33.

ASSOCIATIONS

ACCA

M. Joël DUMAS
600 route des Fours à chaux
17450 ST LAURENT DE LA PREE
Tél : 06 77 88 00 41
Email : joange.dumas@free.fr

AÏKIDO CLUB

M. Jacques CHANJOU
Dojo Espace Gazin
17450 FOURAS
Tél : 05 46 83 00 74
Email : jacquo-martine.chanjou@orange.fr

AMMIS

Mme Véronique DAGAND
84 Route Impériale
17450 St LAURENT de la PREE
Tél : 06 27 75 73 93
Email : tonon.dagand@gmail.com

ANCIENS COMBATTANTS et SOUVENIR FRANCAIS

M. Jean-Louis PAILLARD
13 rue Roselières
17450 FOURAS
Tél : 05 46 84 07 25
Email : paillard_jean-louis@orange.fr

ATELIER CIRQUE

Association AP'ART
18 rue de la République
17300 ROCHEFORT
Tél : 07 68 50 21 10
Email : apart.rt@wanadoo.fr

BATTAGES ST LAURENTAIS

M. Olivier MARAIS
256 Allée de l'Ouche Germain
17450 St LAURENT de la PREE
Tél : 06 70 11 74 96
Email : maraisbenvalcam@aol.com

CLUB DU BON ACCUEIL

Mme Claudine MARTINEAU
61 route des Coudrées
17450 St LAURENT de la PREE
Tél : 05 46 84 09 47
Email : guy.martineau.17@orange.fr

CLUB INFORMATIQUE

Mme Marie-Claude JOYAU
3 allée Pigeonnier
17300 LE VERGEROUX
Tél : 05 46 87 10 96
Email : mc.joyau@sfr.fr

CLUB PONGISTE

M. Jean-Paul MARTIN
17450 FOURAS
Tél : 06 08 98 98 19
Email : martin_jean-paul@orange.fr

DANSES COUNTRY

Mme Carine DUVERGER
372 rue du Grand Four
17450 St LAURENT de la PREE
Tél : 05 46 84 69 37
Email : duverger.carine@gmail.com
Email : claudie.potier@free.fr

DANSES DE SALON

M. Jean-Michel GARRAUD
Rue des Granges
17450 St LAURENT de la PREE

DANSE MODERN' JAZZ

Mme Séverine DEPARDIEU
191 rue des Allées
17450 St LAURENT de la PREE
Tél : 06 51 62 47 78 et 06 21 06 42 43
Email : amjstlaurent@gmail.com

ENTENTE CYCLISTE

M. Jérôme ANDRE
165 rue des cygnes
17450 ST LAURENT de le PREE
Tél : 06 61 13 17 25
Email : dedemorpheus@hotmail.fr

ETOILE DE NOËL

Mme Maryse MINIER
346 route des Coudrées
17450 St LAURENT de la PREE
Tél : 06 66 63 33 33
Email : maryseminier@gmail.com

EVASION GYM TONIC

Mme Laetitia JEAMMET
81 rue des Granges
17450 St LAURENT de la PREE
Tél : 06 34 99 12 09
Email : lajam78@hotmail.fr

FEST' EN HERBE

Mme Aline BOISSARIE
40 route des Coudrées
17450 St LAURENT de la PREE
Tél : 06 61 96 04 37
Email : gerard.boissarie@sfr.fr

FOOTBALL CLUB

M. Claude SUNN
Secrétaire
Tél : 06 34 75 20 83

FOULEES NORDIQUES de la PREE

Mme Chantal HAY
506 route de la Gare
17450 ST LAURENT de la PREE
Tél : 06 33 26 36 69 Email :
fouleesnordiques.presidente@gmail.com

FOUR A CHAUX PIERRES ET FAGOTS

Mme Cécile DANGEL
854, route des Fours-à-Chaux
17450 St LAURENT de la PREE
Tél : 05 46 84 33 74
Email :
fourachauxpierresetfagots@orange.fr

GOLF DU PAYS ROCHEFORTAIS

1608 route Impériale
17450 St LAURENT de la PREE
Tél : 05 46 84 56 36
Email : golfrochefortais@gmail.com

HOLISCAL

Mme Lisou BARBEDOR
Tél : 06 18 55 02 56
Email : contact.holiscal@yahoo.fr

JUDO CLUB

Mme Carole HAUTIERE
43 rue des Franches
17450 FOURAS
Tél : 06 87 25 15 49
Email : judoclubfs17@gmail.com

LAU'RANDO

M. Jean-Claude MARCHAL
656 route de l'Océan
Tél : 05 46 84 04 96 / 06 84 95 44 54
Email : jeanclaudemarchal@sfr.fr

PARENTS D'ELEVES

Mme Laetitia MOREL
77 rue de Touchelonge
17450 St LAURENT de la PREE
Tél : 06 61 23 75 00
Email : laetitiamorel@yahoo.fr

PARENTHESSES

Mme Angéla PIN REYEZ
208 grande rue
17450 St LAURENT de la PREE
Tél : 07 82 19 70 00
Email : associationparentheses@yahoo.fr

PRESQU'ILE en TRANSITION

Mme Yvette BONNET
Tél : 06 31 04 96 19
Email : ybonnetlr@yahoo.fr

QUAD AVENTURE 17

M. Stéphane LACELLERIE
25 rue Tonkin
17620 ECHILLAIS
Tél : 06 62 39 70 70
Email : lacellerie.stephane@wanadoo.fr

ROUL' BENEZZZ

M. Joël ELOUARD
3 bis rue de la Coue
17450 FOURAS
Tél : 07 79 80 54 21
Email : joelelouard@gmail.com

TAI CHI

M. Christian JOST
5 impasse des Sternes
17450 FOURAS
Tél : 05 46 84 30 70
Email : rgca@wanadoo.fr

TENNIS CLUB DE LA PREE

M. Olivier AUGRY
131 rue de la Croix des Joncs
17450 St LAURENT de la PREE
Tél : 06 70 23 75 52
Email : tennisclubdelapree17@yahoo.com

ACTIVITES

CIRCUIT TRAINING

Mme Liliane DOUCET
Tél : 06 23 85 24 29
Email : liliadoucet@orange.fr

DANSE METISSE & GYM DOUCEUR

Mme Luna- Chrystelle SUTRA
Tél : 06 13 29 56 65
Email : aniamе.andco@yahoo.fr

YOGA

M. Thierry CORRALES
22 rue du 11 novembre
17330 PORT des BARQUES
Tél : 05 46 83 97 54
Email : thierrycorrales@free.fr



Salon

Bien-Être

SAINT LAURENT DE LA PREE
Salle Polyvalente

Samedi 7
Dimanche 8
Octobre

2017

Entrée Libre

Exposants

Conseils - Echanges - Ateliers

Conférences

pendant les 2 jours
de 10 h à 18 h

Renseignements en Mairie

Tél : 05 46 84 00 35

LA SEMINE BLEUE

